

Zeitschrift: Annales fribourgeoises
Herausgeber: Société d'histoire du canton de Fribourg
Band: 75 (2013)

Artikel: Les perruques de monsieur de Reynold
Autor: Decrausaz, Denis
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-825708>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 22.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Peintre inconnu, Portrait de François-Joseph II de Castella de Delley, vers 1710.
MAHF 2011-014.

Joseph-Emmanuel Curty,
Portrait d'Alexandrine
Bonaventure de Lenzbourg, 1776.
MAHF 2003-329.

Photos: Primula Bosshard MAHF.



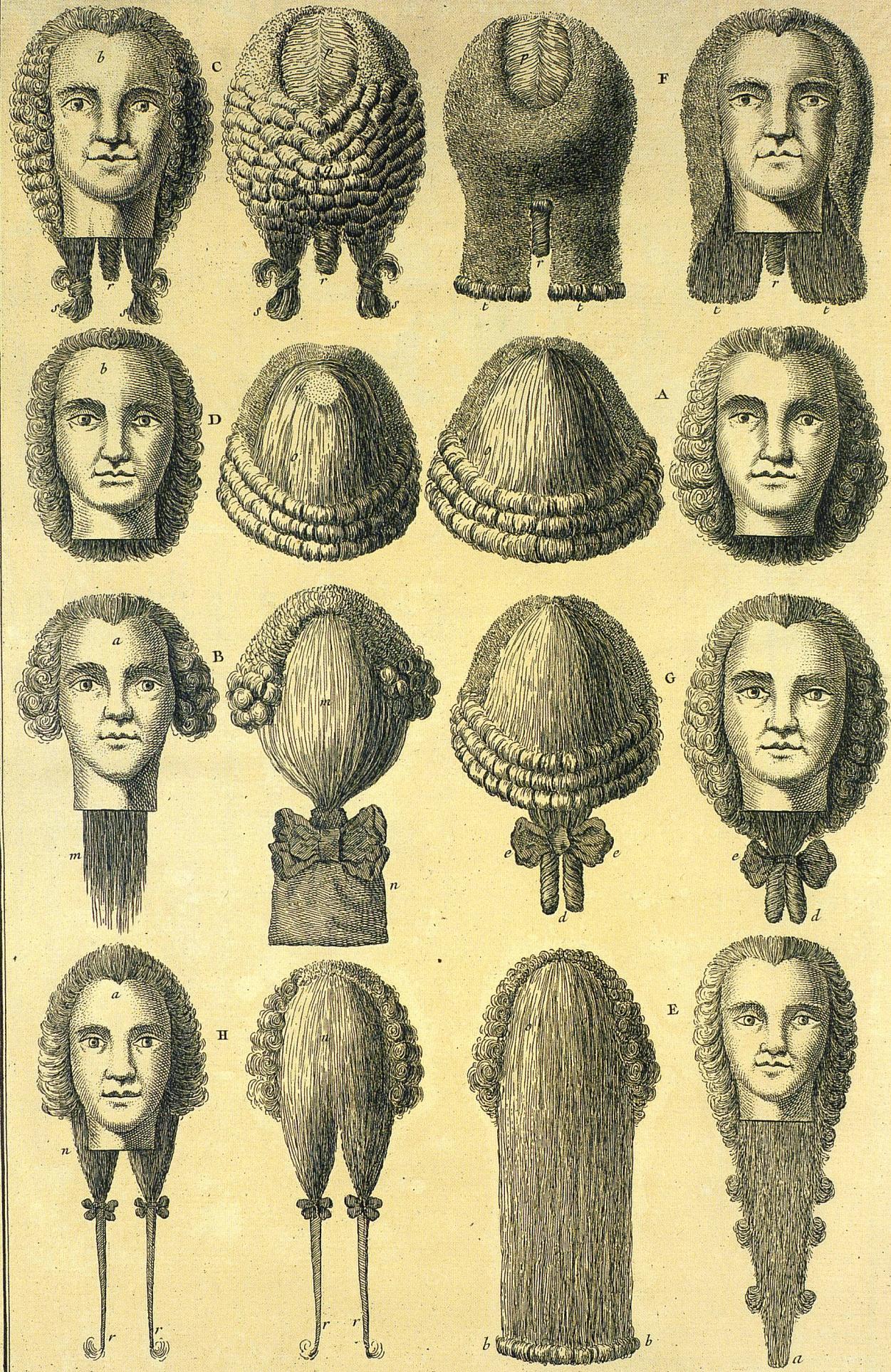
«A LA BRIGADIÈRE», «À LA CAVALIÈRE», BREF: À LA MODE

LES PERRUQUES DE MONSIEUR DE REYNOLD

Tissé à partir de Fribourg, un réseau d'échanges relie à des perruquiers lyonnais des barons du fromage, des marchands de drap et un patricien aux poches vides, mais qui garde la tête haute, et surtout bien coiffée.

DENIS DECRAUSAZ

L'auteur, qui étudie l'histoire de l'art à l'université de Lausanne, a rejoint en 2013 comme collaborateur scientifique l'équipe du MAHF préparant l'exposition «Dress Code. Le vêtement dans les collections fribourgeoises».



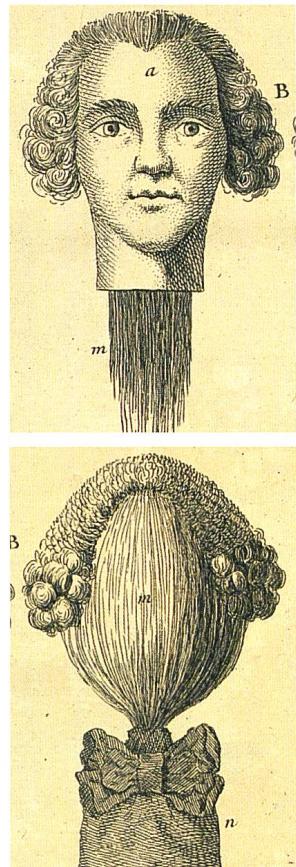
La correspondance de Pierre de Reynold (1709-1759) permet de suivre les occupations diverses – relations familiales, récits de voyage, affaires courantes – de ce gentilhomme entre 1733 et 1754. Il est le deuxième fils, «Reynold le Puîné», de la nombreuse progéniture de Pierre de Reynold et Ursule, née de Techtermann. Dans cette collection épistolaire d'une exceptionnelle richesse, les missives adressées à des perruquiers lyonnais sont infiniment plus précieuses, pour les historiens, que de simples coupons de commande. Elles fournissent d'abondantes informations sur les pratiques de consommation des articles de mode chez un patricien fribourgeois, et sur le fonctionnement de l'économie textile, au XVIII^e siècle.

«LA VANITÉ D'ÊTRE BIEN COEFFÉ»

A l'âge de vingt ans, selon ses dires, Pierre porte ses premières perruques et il en porte vraisemblablement jusqu'à la fin de sa vie.¹ Si l'on ne dispose pas de sources pour ses éventuels premiers et derniers achats de chevelures postiches, à savoir entre 1729/1730 et 1733 ainsi qu'entre 1754 et 1759, la majeure partie de ses emplettes sont consignées de manière précise dans le copie-lettres. L'existence de cette documentation s'explique de manière simple : Reynold semble exclusivement se fournir à Lyon, et n'a d'autres solutions que de communiquer par écrit avec ses perruquiers. De la forme à la couleur, en passant par divers ajustements, tous ses souhaits se révèlent à la lecture de ses lettres. Il est ainsi possible de dresser un inventaire, relativement exhaustif, de ses coiffures.

Les premières mentions d'achats se trouvent dans une missive expédiée le 13 mars 1733 à «Monsieur Nuque».² Reynold débute son message en exprimant sa satisfaction à l'artisan pour les ouvrages confectionnés lors de son précédent séjour à Lyon. Probablement fait-il référence aux quelques mois qu'il y a passés entre 1729 et 1730. Il souhaite obtenir deux nouvelles perruques, toutes deux en bourse et d'une grisaille un peu sombre (ill. en marge). En l'absence d'une réponse du maître ou d'une trace dans un livre de raison, il est difficile de savoir si ces deux accessoires lui sont véritablement parvenus. Nuque meurt, en effet, peu après, ce qui incommode notre aristocrate. Dans un échange avec son frère aîné, il n'hésite pas à se lamenter sur son sort: «La facheuse nouvelle de Lion m'inquiète beaucoup sur l'avenir de ma Coeffure, je m'imagine que Dieu m'a ôté mon Perruquier, que pour me chatier de la petite vanité, que j'avois d'être bien coeffé».⁴

Page précédente:
François-Alexandre Pierre de GARSAUT, *L'Art du perruquier*, Paris, 1767, planche II. Perruques: en bonnet (A), en bourse (B), nouée (C), d'Abbé (D), naturelle (E), quarrée (F), à la Brigadière (G), à cadenettes (H).
BCU XXX



¹ Copie-lettres Reynold (propriété privée), n° 502.

² *Ibid.*, n° 10.

³ *Ibid.*, n° 81, 349.

⁴ *Ibid.*, n° 29.

Désirant être toujours dignement coiffé, Pierre suit de très près la succession de l'office de maître Nuque. A son retour d'Allemagne en 1735, il apprend que le sieur Montfort, qui lui succède, a heureusement conservé ses mesures et est disposé à travailler pour lui.⁵ Néanmoins, il ne semble pas immédiatement le surcharger de travail par ses propres commissions. A la fin de sa lettre, il lui explique qu'un marchand banquier fribourgeois, Joseph Fontaine, lui communiquera une commande lors de sa prochaine venue à Lyon. De nature orale, celle-ci – la seule d'ailleurs qu'il lui confiera – ne nous est malheureusement pas parvenue. En revanche, Reynold contacte à deux reprises son perruquier pour le compte de ses proches, tantôt pour un gentilhomme qui souhaite une perruque en bourse d'une belle grisaille, tantôt pour son troisième frère qui convoite deux perruques en bourse, toutes brunes.⁶ Montfort succombe-t-il à son tour? A-t-il délocalisé son atelier? Augmenté soudainement ses prix? Ou bien ses coiffures ne plaisent-elles pas à un Reynold de plus en plus exigeant? Quoi qu'il en soit, le patricien recherche activement un nouveau fournisseur lyonnais au début de l'année 1740.

A l'occasion d'une visite qu'il rend à son frère cadet Ignace au séminaire de Saint-Irénée, Pierre profite de se faire confectionner plusieurs coiffures postiches dans la ville rhodanienne, dont une perruque en bourse chez le sieur Dubuisson.⁷ Dès 1740 débute l'ère Dubuisson! Trois ans plus tard, le Fribourgeois renoue avec son correspondant lyonnais, dans le but d'obtenir une perruque en bourse et une à la Brigadière, toutes deux d'une couleur grisaille sale (ill. ci-dessous).⁸ A la demande du perruquier,

⁵ *Ibid.*, n° 92.

⁶ *Ibid.*, n° 92, 105.

⁷ *Ibid.*, n° 213.

⁸ *Ibid.*, n° 243.



Reynold se renseigne auprès de son entourage, afin de savoir si certains gentilshommes prennent goût à ses derniers accessoires capillaires.⁹ Cette initiative apporte au Lyonnais trois clients supplémentaires: un Reynold de Cressier cousin de l'épistolier, probablement capitaine en France, au régiment de Monnin, jusqu'en 1748; un «Monsieur d'Orsonnens» qui pourrait être un Montenach; enfin, le frère aîné de Pierre lui-même. S'ensuit un lustre entier de calme plat, durant lequel les deux perruques du millésime 1742 demeurent en «état de servir».

Toutefois, pour ne pas être pris de court, le gentilhomme fribourgeois passe, en juin 1748, sa plus grande commission documentée: une perruque à la Brigadière, une en bourse, et une à la Cavalière.¹⁰ Quant à leur couleur, il souhaite une grisaille encore plus terne que pour les précédentes, en d'autres termes «un brun parsemé de gris». Parfaitement calibrés, ces trois ouvrages vont servir de références pour les prochains achats, aussi bien pour les mesures, la qualité et la couleur des cheveux. En 1750, 1753 et 1754, Reynold se procure six perruques, deux par année citée, soit en bonnet, soit à la Cavalière.¹¹ Les lettres qui s'y rapportent se distinguent avant tout des exemples antérieurs par leur longueur. L'auteur, apparemment de plus en plus sensible, se livre à des descriptions détaillées des menus ajustements qu'il exige d'une commande à l'autre.

A partir de 1729, Reynold acquiert, en somme, entre 15 et 25 perruques. En moyenne, il se procure un nouvel accessoire tous les deux ou trois ans, bien que certains – ceux de 1742 et 1748 – servent plus longtemps. Si sa consommation demeure relativement constante d'un point de vue quantitatif, il est possible d'observer des inflexions qualitatives. Jusqu'en 1740, il ne porte vraisemblablement que des perruques en bourse. Celles à la Brigadière et à la Cavalière apparaissent pour la première fois dans ses documents en 1742. Huit ans plus tard, il ne commande plus que trois modèles à la Cavalière et un en bonnet. Cette évolution typologique, qui se déroule sur quelques décennies, s'explique difficilement. Est-elle liée à des critères de mode, aux goûts personnels du commanditaire, à des considérations économiques ou encore aux spécialités des différents perruquiers? Assurément, Pierre recherche à «être bien coiffé», tout en évitant des dépenses inconsidérées.

DES PERRUQUES TRANSFORMABLES

A ses frères, Pierre répète à satiété la nécessité de ménager l'argent avec prudence et économie.¹² Face à leurs incessants problèmes de liquidités,

Le copie-lettres de Pierre de Reynold contient 517 missives, occupant quatre cahiers, qui nous ont été très aimablement transmises par Mme Simone de Reyff, prof. tit. émérite de l'Université de Fribourg et spécialiste de la littérature épistolaire, à qui vont nos remerciements chaleureux.
D. D.

⁹ *Ibid.*, n° 222.

¹⁰ *Ibid.*, n° 369.

¹¹ *Ibid.*, n° 445, 490, 508.

¹² *Ibid.*, n° 13, 89, 148, 150, 160, entre autres.

il fait part à son cadet Ignace d'une décision concernant l'ensemble de la famille: «Pour y mettre ordre [à la baisse des capitaux] nous avons résolu de nous retrancher pour la table, pour les habits et pour tout ce qu'on pourra envisager pour non nécessaire.»¹³ L'examen attentif du copie-lettres illustre parfaitement cette pondération vestimentaire, notamment dans l'utilisation des perruques. Afin de conserver au mieux ses coiffures, Reynold leur assure un entretien régulier et soigneux, probablement confié à des coiffeurs fribourgeois.¹⁴ En alternant les perruques qu'il porte, il évite leur affaiblissement. Tandis qu'il en met une, les autres reposent quelques temps au fil.¹⁵ De la sorte, ses accessoires demeurent, en principe, utilisables plusieurs années après leur confection.¹⁶ Une autre astuce de Reynold consiste à demander des modèles qu'il peut aisément transformer selon les occasions: «La vieille perruque que vous recevrez est celle de 1748, que vous m'avez faite, comme je la souhaitais à la brigadière, et que j'avois destinée pour être portée en campagne, mais elle s'est trouvée si fort à mon goût, que je l'ai toujours portée en ville, et pour cet effet je ne fis que lui ôter le boudin pour en faire une perruque en bonnet.»¹⁷ De même celles en bourse se portent aussi sans bourse. A chaque nouvelle acquisition, le calcul est vite fait: deux perruques au prix d'une.

PLUS C'EST SALE, MOINS C'EST CHER

A la question du type s'associe celle de la couleur, car il s'agit des deux principaux critères pour confectionner les arrangements capillaires.¹⁸ Il n'est donc pas étonnant de retrouver des mentions y relatives dans l'ensemble des messages de Reynold, bien qu'il fasse à ce sujet preuve d'une opiniâtreté sans faille. Plus la grisaille est «sale», autrement dit tire sur le brun plutôt que le gris, plus le commanditaire est comblé. Des motivations esthétiques peuvent certes entrer en ligne de compte, mais ce sont essentiellement des considérations économiques qui régissent ce choix. François-Alexandre Pierre de Garsault (1691-1778) précise dans *l'Art du Perruquier* que les couleurs les plus chères sont les blancs, les blonds, les noir-jais, alors que les châtaignes et les bruns appartiennent aux nuances communes, en d'autres termes les plus abordables.¹⁹ Cette condition est bien connue du Fribourgeois, qui le fait savoir à son perruquier: «Si vous etiez d'humeur à me les [perruques] faire de la meilleure marchandise, bien garnies, et de m'en marquer le prix (car raisonnablement les voulant

¹³ *Ibid.*, n° 156.

¹⁴ *Ibid.*, n° 498.

¹⁵ *Ibid.*, n° 502.

¹⁶ *Ibid.*, n° 493.

¹⁷ *Ibid.*, n° 493.

¹⁸ GARSAUT 1984, pp.6-7.

¹⁹ *Ibid.*, p. 7.

plus brunes elles doivent moins couter)».²⁰ Dans une lettre adressée à Ignace en 1741, Pierre rappelle son cadet à l'ordre: il lui faut se restreindre et se ranger à une exacte économie.²¹

Prenant son cas personnel, l'auteur lui explique que la maison – comprenez la famille – ne lui avait offert depuis ses vingt ans qu'un habit noir et un «surtout», les autres dépenses vestimentaires étant assumées par lui-même. Il avoue cependant regretter, ou du moins feint de regretter, l'achat de boutons d'or et de soie, qui ornent certaines de ses parures. Une erreur que son frère ne devrait pas commettre. Autrement, Pierre n'achète, ou plutôt ne peut acheter, que très rarement de nouvelles tenues. Lorsqu'elles apparaissent usées, il les fait raccommoder. Dans les rares cas où il s'autorise des habits neufs, il confie l'étoffe à des artisans locaux, qu'il s'agisse de teinturiers ou de tailleurs. Henri Müller, maître tailleur d'Estavayer-le-Lac, travaille à plusieurs reprises pour les Reynold, comme l'atteste l'une des lettres de Pierre: «Il y aura la valeur de deux habits à faire pour moi et des nippes à raccommoder pour la famille suivant le train ordinaire, qui vous est bien connu. Il faut cependant vous dire, que l'étoffe, qui doit me servir est encore chez le teinturier.»²² Entretien, remplacement, modestie: l'épistolier suit apparemment à la lettre le discours qu'il prodigue à sa fratrie, quoiqu'il ne soit pas si imperméable que cela aux modes de son temps. Conscient de son statut, il façonne son apparence selon les codes de son groupe social. La perruque, même si elle tend à se généraliser au XVIII^e siècle, demeure un accessoire d'apparat.²³

LA PROPRETÉ DE L'HONNÊTE HOMME

Reynold et ses contemporains accordent une grande importance à leur chevelure, car elle est indissociable de l'expression du visage, soit du paraître.²⁴ Les cheveux se frisent, se construisent, se poudrent. Si leur qualité intrinsèque n'est pas satisfaisante, une perruque les remplace et imite l'allure d'une coiffure d'une «belle Nature».²⁵ En ce sens, le Fribourgeois exprime dans sa correspondance des préoccupations caractéristiques de son époque. Il n'est, à cet égard, pas extraordinaire de relever l'emploi du champ lexical de la propreté dans la correspondance qu'il entretient avec ses perruquiers. Conformément à un poncif des Lumières, il est intimement convaincu que la propreté «sied fort bien à un honnête homme, étant un indice de son intérieur»²⁶; encore faut-il noter que le terme de propreté, à l'époque, évoque plus souvent l'élégance

²⁰ Copie-lettres Reynold, n° 10.

²¹ *Ibid.*, n° 160.

²² *Ibid.*, n° 225.

²³ KOCH-MERTENS 2000, pp. 316-318.

²⁴ GARSAUT 1984, p. IV.

²⁵ *Ibid.*, p. 5.

²⁶ Copie-lettres Reynold, n° 160.

que les règles d'hygiène. En bourse, à la Brigadière, à la Cavalière ou encore en bonnet, Pierre ne choisit que des perruques à la mode, ainsi que de jeunes artisans réputés: «Si au contraire, il se verifioit, que ce maître Perruquier [Dubuisson] soit déjà décédé, ou qu'il ait quitté Lyon d'une autre maniere; en ce cas-là vous me feriez un sensible plaisir, si vous vouliez bien vous donner la peine de m'en trouver un autre, et le choisir de la meilleure reputation parmi les jeunes maîtres. Je dis parmi les jeunes, parceque le[s] vieux maîtres sont ordinairement entichés de la vieille mode et ne se portent que bien difficilement à s'étudier de travailler à la moderne...²⁷»

Soucieux d'éviter une «chute honteuse», Reynold se vêt ainsi de manière économique, sans rompre toutefois avec les besoins d'ostentation propres à son corps social.²⁸ Il confie porter les perruques de Dubuisson «avec autant de plaisir que de décence»!²⁹ Contrairement aux pièces de sa garde-robe qui peuvent être exécutées ou retouchées localement, ses chevelures postiches sont entièrement confectionnées à Lyon. N'étant pas à la portée de toutes les bourses, ces objets semi-manufacturés parviennent à Fribourg par l'entremise de négociants, marchands banquiers et marchands drapiers.

«MARCHAND ET BANQUIER DE FRYBOURG EN SUISSE»

Les activités d'import-export entre Fribourg et Lyon stimulent durant la période de l'Ancien Régime la mise en place d'un vaste réseau commercial, régi par des dynasties de marchands.³⁰ Certains s'établissent à Fribourg ou à Lyon et communiquent avec des correspondants, d'autres voyagent fréquemment entre les deux villes. Ces derniers entretiennent des relations, orales ou écrites, régulières avec l'élite locale et se chargent généralement d'effectuer ses emplettes à l'étranger.³¹ Parallèlement à l'exportation de fromages, à l'importation et la revente de textiles, qui constituent leurs principaux revenus, ils offrent aux patriciens les moyens financiers de consommer à crédit des objets de luxe.³² En différant le paiement, ils soulagent des clients aisés, mais en manque de liquidités. S'appuyant parfois sur d'importants volumes d'affaires, ils peuvent également s'adonner au commerce de l'argent. Les juteux bénéfices que procure la double activité du négoce et de la banque permettent à quelques-uns de ces lignages de se rapprocher, voire d'intégrer l'élite fribourgeoise.³³ Reynold recourt aux services de marchands banquiers, les Repond, Fontaine et Girard apparaissant le plus souvent dans sa correspondance.

²⁷ *Ibid.*, n° 450.

²⁸ *Ibid.*, n° 160.

²⁹ *Ibid.*, n° 490.

³⁰ RADEF 1996,
pp.193-199.

³¹ Copie-lettres Reynold,
n° 157.

³² *Ibid.*, p.194.

³³ STEINAUER 2012, p. 126.

Originaire de Villarvolard, la famille Repond s'illustre dans l'exportation de fromages vers la France. Après leur premier convoi, Sulpice et Jacques s'inscrivent le 20 septembre 1697 au registre de la douane de Lyon, où ils s'établissent pour plusieurs générations.³⁴ Sulpice accorde de nombreux crédits en Gruyère, Jacques fait du négoce à Lyon. Ce dernier s'occupe notamment des paiements des habits du jeune Ignace, ainsi que des quartiers (paiements trimestriels) pour sa formation au séminaire de Saint-Irénée.³⁵ A la mort de Jacques, les liens entre les Repond et Pierre ne se rompent pas; son petit-fils commande et paie deux perruques à Dubuisson, puis son arrière-petit-fils les apporte au gentilhomme un jour de foire. Celui-ci, sensible à cette fidélité mutuelle qui passe les générations, loue leurs efficaces services, qui reflètent, somme toute, une puissante organisation familiale: «L'exces de votre complaisance à cet égard surpassé de beaucoup ce que j'en aurois osé exiger, et me rend par là autant redevable au fils que je le suis du Père et que je l'ai été de l'Ayeul. La mémoire de ce dernier m'étant toujours très-chère, ce ne doit pas être une legere satisfaction pour moi de le voir revivre avec toutes ses excellentes qualités dans sa seconde et troisième generation.»³⁶

Originaires de Savoie, les Fontaine se spécialisent dans le commerce vestimentaire. Joseph, marchand banquier, sert à deux reprises d'intermédiaire entre le perruquier Montfort et le chevalier de Reynold.³⁷ A l'instar des Repond, les Fontaine se déploient en Europe, afin de tisser une véritable toile de correspondants. Lors de son voyage en Allemagne, Pierre arrive à Augsbourg sans argent, mais pourvu d'une lettre de recommandation de la main de son banquier fribourgeois. Celle-ci lui permet de s'approvisionner auprès des cousins de ce dernier, Messieurs Jaccoud.³⁸

Par d'habiles stratégies matrimoniales, cette famille parvient à se lier avec le patriciat et la haute bourgeoisie de Fribourg.³⁹ Marie-Josèphe-Elisabeth, née Fontaine, épouse l'avoyer Ignace de Gady. Jean-Baptiste Fontaine, frère de cette dernière, se marie avec Barbe Girard, issue également d'une dynastie de marchands drapiers savoyards. Les deux familles suivent un parcours professionnel et social très similaire. Même si elles produisent en quelques années de célèbres ecclésiastiques: le chanoine Charles-Aloyse Fontaine (né en 1754), l'abbé-historien Jean-François Girard (1759) et son frère le cordelier-pédagogue Grégoire (1765), l'une et l'autre se consacrent essentiellement à des activités marchandes. Jean-François Fontaine et Jost-Pierre-Ignace Girard importent des textiles pour des membres du patriciat

³⁴ BODMER, RUFFIEUX 1972, pp.84-86.

³⁵ Copie-lettres Reynold, n° 162.

³⁶ *Ibid.*, n° 454.

³⁷ *Ibid.*, n° 92, 105.

³⁸ *Ibid.*, n° 81.

³⁹ STEINAUER 2012, p. 126.

fribourgeois, comme Joseph-Tobie de Castella de Delley.⁴⁰ Les étroites relations qu'ils établissent avec lui ne sont probablement pas étrangères à l'union entre Jean-Louis Girard, fils de Jean-François, et Marie-Madeleine de Castella, fille de Joseph-Tobie.

«IL N'Y VA QUE POUR UNE EMPLETTÉE DE DRAPERIE»

Apparaît ainsi à la lecture du copie-lettres un pan encore peu exploré de l'histoire fribourgeoise, celui de l'économie vestimentaire. Peu argenté, Pierre de Reynold porte des vêtements dignes, propres, peu coûteux, qu'il préserve tant bien que mal. Esthétiquement et symboliquement, ses perruques contribuent à affirmer sa qualité sociale, ce qui explique entre autres ses motivations à les faire venir de loin. Les achats de ces accessoires de luxe s'inscrivent dans des circuits économiques complexes, qui relient Fribourg à Lyon, et inversement.

Les marchands banquiers, ainsi que les patriciens, dans une plus large mesure, accaparent des activités lucratives, fortement imbriquées⁴¹: perception des pensions militaires, exportation des fromages, importation de textiles. Ce système repose sur la fluidité des déplacements humains et monétaires. Une forte mobilité qui anime le Fribourg d'Ancien Régime, et dont Reynold fait part à son perruquier: «L'occasion qui se présente aujourd'hui d'un de nos marchands [Chalamel, marchand drapier], qui au premier jour doit partir pour Lyon, m'engage à vous resouvenir de bien vouloir me faire deux perruques à la cavalière, et de les tenir prêtées pour le tems que ce marchand voudra repartir de votre ville. Son séjour n'y sera pas bien long puisqu'il n'y va que pour une emplette de draperie».⁴²

D. D.

⁴⁰ CUSIN 2013.

⁴¹ STEINAUER 2000,
pp. 175-206.

⁴² Copie-lettres Reynold,
n° 508.

Bibliographie

BODMER Walter, RUFFIEUX Roland, *Histoire du gruyère en Gruyère du XVI^e au XX^e siècle*, Fribourg 1972

CUSIN David, «Le vestiaire de Tobie de Castella», à paraître dans: *Dress Code. Le vêtement dans les collections fribourgeoises*, Baden 2013 (catalogue d'exposition MAHF / Musée Gruérien)

GARSAULT François-Alexandre Pierre de, «L'Art du Perruquier», dans: *Description des arts et des métiers par l'Académie royale des sciences* [1767], Genève 1984

KOCH-MERTENS, Wiebke, *Der Mensch und seine Kleider*, Düsseldorf / Zurich 2000, 2 vol.

RADEFF, Anne, *Du café dans le chaudron: économie globale d'Ancien Régime (Suisse occidentale, Franche-Comté et Savoie)*, Lausanne 1996

REYFF Simone de, «A travers le copie-lettres du Fribourgeois François-Pierre de Reynold (1709-1759)», dans: HENRY Philippe, JELMINI Jean-Pierre (dir.), *La correspondance familiale en Suisse romande aux XVIII^e et XIX^e siècles*, Neuchâtel 2006, pp. 97-113

STEINAUER Jean, *Patriciens, fromagers, mercenaires. L'émigration fribourgeoise sous l'Ancien Régime*, Lausanne 2000
-, *La République des chanoines. Une histoire du pouvoir à Fribourg*, Baden 2012